

# Objectif : trouver un « emploi durable »

Lucie a signé un CDI dans une entreprise installée à Saint-Thonan. Le Plan local pour l'insertion et l'emploi du Pays de Brest a contribué à son recrutement.



Lucie, Jean-Yves, Jean-Paul, Mohammed, entourés de membres de l'entreprise Lessonia et du Plan local pour l'insertion et l'emploi du Pays de Brest. Le Plie œuvre avec de nombreux partenaires.

Il y a encore quelques mois, tout contrat à durée indéterminée (CDI) lui paraissait « **inaccessible** ». À la mi-octobre, elle en a signé un. Et se dit aujourd'hui « **soulagée** ». Avant cet emploi, Lucie avait fait des stages, pendant ses formations en cuisine et en « services aux personnes ». Puis elle avait élevé son fils et « **eu du mal** » à trouver du travail. « **Une assistante sociale m'a alors poussée à aller voir Défi emploi** », raconte-t-elle.

Ce dispositif gratuit, mis en place en 1999 par le Plie du Pays de Brest (1) et les communautés de communes du pays d'Iroise ainsi que de Plabennec et des Abers, vise à mettre en relation entreprises et demandeurs d'emploi. Objectif : trouver un « **emploi durable** », c'est-à-dire d'au moins six mois, « **en visant le CDI en priorité** », et à temps complet de préférence, explique Stéphane Montreer, animateur des équipes emploi du Plie (2). Bénéficiaires du dispositif : « **des demandeurs d'emploi inscrits depuis**

**plus d'un an** ». Les postes concernés sont souvent « **de première qualification** », selon le Plie.

Quand elle est arrivée à Défi emploi, Lucie, alors inactive « **depuis un bon moment** », a exprimé son souhait : trouver un plein-temps. Elle a aussi bénéficié d'un soutien. « **Ils m'ont remotivée quand j'avais des baisses de régime** », témoigne-t-elle. Sa première demande professionnelle a concerné le secteur agricole. Puis elle a découvert Lessonia, une entreprise de Saint-Thonan spécialisée dans la « micronisation » d'algues et de plantes. Pour sa première visite sur les lieux, une personne de Défi emploi l'a accompagnée. « **Ça m'a rassuré** », dit Lucie, qui travaille aujourd'hui en conditionnement.

« **Une personne et non un CV** »

Au total, six employés ont été recrutés en CDI à Lessonia par l'intermédiaire du Plie - cinq y travaillent toujours. Pour Eliane Palut,

de Défi emploi, les résultats de la collaboration avec Lessonia, commencée en 2004, constituent « **un exemple très parlant de ce que nous devons mettre en œuvre dans le cadre de notre mission** ». « **L'équipe du Plie connaît très bien les demandeurs d'emploi et l'entreprise** », salue, de son côté, Christophe Winckler, gérant de Lessonia (24 salariés).

« **Un maximum d'informations est donné au chef d'entreprise et au salarié mis en relation, insiste Cendrène Perquis, de Défi emploi. Ils vont se choisir ou pas. Le demandeur d'emploi a le droit de dire non !** » Elle ajoute : « **Nous présentons une personne et non un CV** ». Plus que le diplôme, c'est la compétence qui est valorisée. « **Nous avons tous des compétences, que nous acquérons au cours de la vie** », explique Eliane Palut.

Résultat de ce dispositif ? « **Il y a eu des échecs, mais largement moins que dans des systèmes classiques** », remarque, pour sa

part, Christophe Winckler, en référence au recrutement par « **intérim** ». Une différence réside ainsi dans « **le suivi** » des personnes après leur embauche. Une embauche avec laquelle les anciens demandeurs d'emploi « **reprennent confiance en eux**, remarque Stéphane Lebreton, de Lessonia. **Des fois, il ne faut pas grand-chose pour repartir.** » Stéphane Montreer, lui, rappelle ces résultats au 31 décembre 2005 : une personne sur deux quitte le Plie après un emploi de six mois consécutifs au minimum, dont 44 % un CDI.

(1) Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie) du Pays de Brest a été créé en 1993 et élargi en 1999. Financé pour moitié par le Fonds social européen, il couvre sept communautés de commune.

(2) L'équipe emploi pour les communautés de commune du Pays de Landerneau-Daoulas et du Pays de Lesneven-Côtes des Légendes s'appelle Objectif entreprise.